

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 67 (1928)  
**Heft:** 16  
  
**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
Agence de publicité Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Un certain nombre d'abonnés ont laissé  
revenir „impayé“ notre remboursement.  
Nous nous permettrons de le présenter à  
nouveau à fin courant.



## LA VATSE AO BAILLI

**V**O sède, prâo su, que dein lo vîlhio  
teimps, lâi avâi dâi bailli que lè Ber-  
nois no z'envouyâvant. Ein a zu dâi  
bon et dâi croûio. Quemet lè bon n'ant pas êtâ  
tant, tant épais, vo vu dere oquie vouâ de ion  
que l'êtâi.

L'êtâi lo bailli de Mâodon, cein sè passâve lâi  
a mé de dou ceint z'an. S'appelâve ... pu pas vo  
dere bin adrâi quemet ; on nom ein Dingue po  
fini. Lè dzein lâi desant : « Monsu Dingue ! » et  
l'amâvant pas pî tant mau. L'apportâve âi dzein  
de Mâodon quaque taquenisse ti lè coup que  
l'allâve à Berne, dâi z'or ein bescoumo, dâi z'af-  
fêre tsapouaisî de pè Thoune, et dinse dâi bou-  
greri.

On coup lâo z'amîne onna vatse !

Et va ! Iena de cliâo pucheinte fribordzaise  
dâo canton de Berne, nâire et bliantse avoué  
onn'êtâila bliantse et nâire sur'on get, que l'avâi  
on lacî de la mètsance, omète on demi-setâ pè  
soûte. Et portointa !

Dan lo bailli dit dinse âo tambou de Mâodon :

— Accutâ, Fouettapî, vaicé 'na vatse que tè  
baillio à gardâ. Tè foudrà la soignî quemet lè  
pelion de tè get : lâi baillî à bâire et à medzî,  
accutâ son rondzo, l'aryâ, la vilâ, la menâ âi  
bâo. Po ta peina, tè baillio ceint batse per an. Lo  
vî sarâi po lè dzein de Mâodon. Mâ, tè dio tot  
parâi que se jamé vegnâi à crèvâ devant lo  
teimps, farî peindre âo grand pèrâ goliâ stisse  
que vindra mè lo dere. Te m'ou bin ! Ora, ouz !

Fouettapî preind la vatse, et l'a tant voliu la  
gouvernâ que, ma fâi, quaque teimps aprî l'a  
crèvâ de drudze. Fouettapî l'êtâi âo non pllie de  
sa vya. Cô âodrâi dere âo bailli que sa vatse l'ê-  
tâi crèvâre ? Po ître peindu ! Et tot parâi faillâi  
lo lâi dere, cote que cote.

Lo pouro tambou n'ein droumessâi pequa et sè  
traisâi lè pâi de la tita.

A la fin, ie va conta sè misère âo martsau que  
passâve po on tot fin. Lè dzein desant mîma-  
meint que pouâve remettre lè get âi fâie, tant  
l'êtâi suti. Lo martsau lâi dit dinse :

— Se te mè baille veingt batse, m'ein vé trovâ  
lo bailli. Te mè resseimblio on bocon, lo bailli  
vâi pas tant bî et lâi vâo rein vère que dâo fû.

Dinse de, dinse fé. Lo martsau preind la ve-  
tura à Fouettapî, et l'arreve dèvant lo bailli  
Dingue.

— Eh bin ! que lâi fâ, et ma vatse ?

— Monsu, voutra vatse, faut que vo diesso  
que medze pe rein !

— Vouaih !

— L'è dinse. Et, faut que vo diesso que bâi  
pe rein !

— Quaise-tè ?

— L'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que l'a  
lo rondzo arretâ !

— Pas moian ?

— L'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que  
pisse pe rein mé !

— Ma ! Ma !

— Oï, l'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que  
fâ pe rein mé de fèmé !

— Ma ! Ma ! Ma ! Adan, que fâ lo bailli, se  
ma vatse ne medze pe rein, se bâi pas, se pâo pas  
pessî, se botse de baosâ, l'è que l'è morta ?...

— Tot justo, monsu. L'è vo que vo lâi de.  
Dinse, n'è pas mè que sarî peindu !

Lo bailli, que l'êtâi de bouna, se bete à recaffâ  
et à dere :

— N'arè jamé cru lè tambou asse fin !

— Oh ! l'è que su pas tambou, 'su martsau, re-  
pond lo tot fin.

L'è du clii teimps qu'on dit : « Fin quemet on  
martsau ! »

Marc à Louis.

Délicatesse. — Figure-toi, mon vieux, qu'hier j'ai  
trouvé un porte-monnaie.

— Tu l'as rendu ?

— Penses-tu, son propriétaire se serait cru obligé  
de me donner une récompense, et ça aurait blessé  
profondément ma... délicatesse.

## UN COMMANDANT DANS L'EMBARRAS

**'**ETAIT au rassemblement de troupes  
de \*\*\*. A l'aube, le bataillon s'organi-  
sait sur la place du village pour se  
porter rapidement à son poste de combat ; les  
tambours battaient le rappel, les trompettes son-  
naient, et les soldats, après avoir secoué la paille  
attachée à leurs capotes et à leurs moustaches,  
bouclaient leurs sacs et couraient au lieu de ras-  
semblement. On les voyait sortir de toutes les  
granges, de toutes les remisés où ils avaient logé  
pour une nuit. Les capitaines formaient leurs  
compagnies, les lieutenants, les sergents et les ca-  
poraux étaient à leur poste. Seuls le commandant  
et l'adjudant ne paraissaient pas.

Un tambour, envoyé pour s'informer de leur  
sort, était revenu tout penaud ?

— L'avez-vous vu ?

— Non, mais il m'a crié : « Trouve-moi mes  
bottes et ma culotte, ou va au diable ! »

La situation du chef était en effet fort désa-  
gréable. La veille, à la suite d'un accident arrivé  
à son cheval, ayant dû mettre pied à terre et pa-  
tauger pendant plus d'une demi-heure dans des  
chemins abominables et entièrement détrempés  
par les pluies, il avait horriblement coté son  
fourniment. Son brosseur avait pris ses bottes et  
son pantalon pour les nettoyer, mais il ne reve-  
nait pas.

Revêtu de sa tunique et coiffé de son képi ga-  
lonné, le malheureux commandant, les jambes  
nues comme un lazzarone, arpentait sa chambre  
avec des rugissements de lion. Tantôt il ouvrait la  
porte, tantôt le guichet de la fenêtre, et criait  
d'une voix rauque :

— Motteux, ma culotte ; Motteux, mes bottes ;  
arrives-tu, canaille ?

Jamais chef de bataillon ne s'était trouvé dans  
une position aussi critique.

— Motteux, si tu n'arrives pas, je te fais fusil-  
ler ! mille tonnerres !

L'adjudant-major, qui avait couru à cheval  
toute la nuit pour le service de la troupe, et qui  
logeait dans la chambre voisine, crevait de rire  
entre ses draps.

Quant aux gens de la maison, retirés dans la  
cuisine, ils tremblaient d'effroi.

L'adjudant fut bientôt saoulé dans sa tunique,  
botté, éperonné, prêt à monter en selle. Il heur-  
ta à la porte de son chef.

— Trez !... dit une voix brutale.

— Commandant, partons-nous ? il y aura du  
retard.

— Il y aura du retard !... Vous êtes commode,  
vous !... Je le sais pardieu bien qu'il y aura du  
retard... Mais puis-je partir dans la tenue que  
voilà ?... hein ?... Et il montra ses jambes nues et  
ses chaussettes maculées. Il y a assez longtemps  
que vous avez dû m'entendre « émir. Quand je  
tiendrai Motteux, je l'étranglerai comme un  
chat !... tendez-vous !

L'adjudant courut faire une reconnaissance au  
milieu des vergers, vers les cuisines improvisées  
où les hommes avaient mangé la soupe, et trouva  
maître Motteux accroupi devant le feu et se con-  
fectionnant, sans souci de l'heure, une soupe à la  
farine dans un couvercle de marmite. Les bottes  
crottées du commandant et son pantalon étaient  
jetés négligemment, sans aucun respect, sur l'her-  
be foulée et humide de rosée.

Un vigoureux coup de pied au bas du dos rap-  
pela le brosseur au sentiment de son devoir. Il  
alla s'étendre sur le nez à trois pas de distance,  
et quand il se releva, bottes et pantalon avaient  
disparu.

Un adjudant n'a pas le temps d'en dire davan-  
tage ; ce peu de paroles avaient suffi pour éclaircir  
la situation.

Le commandant, heureux de rentrer dans son  
fourniment, remercia le ciel et embrassa son ad-  
judant.

— Mon cher, vous sauvez mon honneur... et  
ma vie... vous comprenez... plutôt que de man-  
quer à mon devoir, je me faisais sauter le képi...  
quant à Motteux... assez causé, son compte est  
fait... bataillon, pour regagner le temps perdu,  
pas gymnastique, arche !

Ceci fut dit en courant vers le bataillon, où  
son cheval l'attendait.

Du brosseur, on n'entendit plus parler ; il  
avait compris que, dans le salaire qui l'attendait,  
les bottes de son chef joueraient un certain rôle.  
Il les avait brossées assez longtemps pour en con-  
naître le poids et l'épaisseur des semelles.

Bonne raison. — Tu devrais bien m'acheter une au-  
tre fourrure.

— Mais tu as celle de l'année dernière.

— Alors, tu t'imagines que je vais porter cette étole  
de renard pendant deux ans

— Dame ! le renard l'a bien porté toute sa vie.

Paroles d'avare. — Pourquoi ne donnez-vous jamais  
un sou à un pauvre diable ?

— Pour suivre les préceptes de l'Evangile, qui dit :  
« Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas  
qu'on vous fit. » Et comme je ne voudrais pas qu'on  
me fit l'aumône, je ne la fais pas à autrui.

Quand la langue fourche... — Un distillateur qui  
veut assister au dénouement d'une grande affaire, ar-  
rive en retard à l'audience. Désireux de savoir où l'on  
en est, il demande précipitamment à l'huissier :

— Est-ce que jury a déjà rendu son vermouth ?